

**Membres présents :**

- Mr Biehler Jean, Maire d'Oberhaslach
- Mme Rodriguez Mireille, Adjointe au Maire chargée des écoles
- Mme Blom Ellen, Directrice de l'école élémentaire et enseignante CM1
- Mme Lunati Anne, enseignante CP
- Mme Da Silva Nathalie, enseignante CE1
- Mme Muriel Rustenholz, enseignante CE1
- Mme Eichenlaub Yolande, enseignante CE2
- Mme Gondoux Alexia, enseignante CM2
- Mr Dantzer Fabrice, représentant des parents d'élèves
- Mme Morgane Boehler, représentante des parents d'élèves
- Mme Kohler Noémie, représentante des parents d'élèves
- Mme Zenou Barbara, représentante des parents d'élèves
- Mme Prévots Stéphanie, représentante des parents d'élèves
- Mme Barraud Sophie, représentante des parents d'élèves

**1 Actualités**

La réunion démarre avec un débat sur la fête de fin d'année. Une décision commune est prise pour une fête conviviale sans spectacle de fin d'année, étant donné le délai court et le grand nombre d'autres activités dont certaines étaient encore en cours au moment du conseil. L'association des parents d'élèves les Lutins propose une remise de diplômes aux CM2 partants et l'organisation d'un flash mob via les réseaux sociaux.

Le seul problème est l'organisation d'une fête le lendemain, par la Maison de la Nature, autour du sentier pieds nus, dont les CM2 sont les gardiens. Pour optimiser la fin d'année entre les différents acteurs, un accord est trouvé le lendemain du conseil d'école ; La maison de la Nature proposera des animations à tous les élèves de l'école autour du sentier pieds nus, le vendredi 1<sup>er</sup> juillet de 16h30 à 18h30. Une cérémonie officielle avec le Maire aura lieu ensuite, puis une buvette et la vente de tartes flambées seront organisées par les Lutins.

L'équipe pédagogique expose également le souci de discipline dans certaines classes. Elle fera une proposition sur un système de sanctions, à soumettre au prochain conseil d'école.

**2. La rentrée 2022**

Les effectifs de l'école prévus pour la rentrée prochaine tombent à 93 ; Le fait qu'une classe de 14 CP monte au CE1 et une classe de 16 CP qui arrive, explique cela. Ce sera Mme Gondoux qui quittera l'école. Il ne restera plus que 4 classes. L'équipe enseignante est en train de travailler sur la meilleure répartition des élèves possible. Elle sera communiquée à la rentrée.

Quant aux admissions en sixième, une demande de dérogation pour la section basket a été accordée, une demande bilingue bilangue Molsheim également. Une élève part pour le collège de Marlenheim (géographique) et une demande pour le dispositif Ulis à Mutzig a été acceptée aussi.

**3. Le point Covid**

Les périodes 3 et 4 ont été pénibles en ce qui concerne le Covid. 44 cas ont été déclarés dont 21 ont déclenché l'obligation d'une série de tests pour les élèves. Le Covid sévit toujours, mais le nombre de cas a fortement diminué durant la 5<sup>ème</sup> période.

Le protocole niveau 1 est toujours appliqué :

- ▶ l'obligation du port du masque en intérieur est levée.
- ▶ Maintien de mesures sanitaires d'aération et de lavage des mains
- ▶ Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives
- ▶ Les élèves positifs préviennent l'enseignante et restent isolés pendant 7 jours
- ▶ Les élèves identifiés cas contacts poursuivent les apprentissages en présence et réalisent un autotest à J+2.
- ▶ Les personnels identifiés cas contacts poursuivent leurs activités en présence et réalisent un autotest à J+2
- ▶ Le port du masque est fortement conseillé pendant 7 jours pour les cas contact

**4. Actions de Mars à Juin 2022**

Différentes actions ont pu être mises en place suite à l'allègement du protocole Covid :

- ▶ Les CP, CE1, CE2 et CM1 ont participé au cycle basket et à la fête du basket à Gresswiller en Juin
- ▶ Classe équitation pour les CM1 en mai
- ▶ Piscine pour les classes de CP, CE1, CM1 et CM2
- ▶ Dans le cadre des actions Eco-Ecole, le thème retenu cette année fut la santé. Les actions qui en découlaient :
  - La Course contre la faim (compteur 2.161 €)
  - La Semaine sans écran
  - Le Pédibus
- ▶ Les CP et CM1 ont gagné le premier prix départemental en écriture créative à deux classes dans le cadre du défi littéraire « Le printemps de l'écriture ».
- ▶ Les CP et CM1 ont poursuivi l'école dans la forêt et « Dans 1000 communes la forêt fait école »

**5. Projet d'école 2021 – 2022**

L'objectif 1 - Amener les élèves à **se concentrer** davantage par une attitude favorable aux apprentissages (axe 1 Permettre la réussite de tous les élèves) ➔ à reporter sur le nouveau projet d'école 2022-2025.

Objectif 2 - Combattre le harcèlement et les violences verbales (axe 2 créer un environnement serein) = Projet PHARE, est à finaliser et à réinscrire sur le nouveau projet 2022-2025.

Objectif 3 - Développer des actions sur la santé dans le cadre de la certification Eco-Ecole (Axe 3 : Une École de la République, inclusive et innovante) est atteint.

**6. Sécurité : PPMS**

Obligatoire	Type d'exercice	Effectué
Avant le 01/10/2021	Exercice Incendie 1	27 septembre 2021
Deuxième trimestre	Exercice Incendie 2	17 juin 2022
Avant le 18/12/2021	Exercice PPMS Attentat-Intrusion	13 décembre 2021
Premier trimestre	Exercice PPMS Risques Majeurs 1 (tremblement de terre)	17 janvier 2022

L'agent communal a rajouté des verrous de sécurité dans toutes les salles de classes et remis en état l'alarme PPMS Confinement.

## 7. Suivi pédagogique

- ▶ Aucun maintien ni passage anticipé de classe proposés
- ▶ 5 équipes éducatives
- ▶ 1 demande d'AESH pourvue
- ▶ 2 demandes d'AESH non-pourvues
- ▶ 7 PAI
- ▶ 5 enfants Ukrainiens intégrés (plus un accueil temporaire de 3 autres)
- ▶ Autres : de nombreuses rencontres parents/enseignants à propos des apprentissages et des comportements

## 8. Finances

Solde du compte bancaire sur extrait était de : 5084,38 € au 31 mai dernier. Certaines dépenses, telles que les notes de frais dépenses classes n'ont pas encore été débitées.

Les dépenses depuis septembre 2021 étaient de 13864,96 €. Les rentrées depuis septembre 2021 : 15544,91 €

Les subventions reçues :

26 € par enfant par classe verte sans hébergement (Lutins), 20 € par enfant par classe verte sans hébergement (Mairie), 4 € par enfant par classe verte sans hébergement (ADEM).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



La directrice : Mme Blom